

LE PRUNAYSIEN

Bulletin Municipal de Prunay sur Essonne

N° 36- Juin 2013



LE MOT DU MAIRE

Les années se suivent.... et se ressemblent. En effet, l'année dernière à cette même époque, dans ce journal, je vous faisais part de notre attente d'une météo clémente car nous subissions une période assez humide. J'espère que cette période estivale sera le moment privilégié d'un repos mérité pour certains et que la météo sera plus clémente pour ceux qui doivent travailler à l'extérieur...

Depuis le 1er janvier nous faisons partie avec nos 14 voisins, de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Essonne. Cela a été une obligation réglementaire de se regrouper, charge à nous maintenant d'être acteurs au sein de celle-ci et de communiquer au mieux sur les infrastructures à votre disposition. Dès aujourd'hui, vos enfants ont la possibilité d'accéder aux 3 centres de loisirs situés à Maise, Milly, et Boutigny.

En mars, les travaux de création de fossés le long de la D1 entre Gironville et Champmotteux sur le territoire de notre commune, sont venus compléter les ouvrages créés pour gérer les eaux de ruissellement. Le dossier commencé en 2001 arrive presque à sa fin.....

Lors du week-end de la pentecôte, nous avons accueilli nos " cousins " les Pruniers de France dont le programme est détaillé dans les pages qui suivent.

Ce semestre s'est terminé par la fête du village qui a connu encore une fois un succès du en très grande partie à l'investissement des organisateurs et de tous les bénévoles, que je tiens ici à remercier, ainsi qu'aux employés communaux qui ont œuvré pour cette réussite, plutôt qu'à la météo assez capricieuse. Merci aussi aux enfants des écoles qui nous ont " régalaé par des chants le dimanche après-midi. Si la météo s'améliore, nous profiterons de nos équipements extérieurs, alors, pensez à vos voisins et à la quiétude du village. Réalisez vos travaux le samedi et évitez les heures des repas.

Je souhaite d'excellentes vacances à ceux qui peuvent en profiter, bon courage pour ceux qui travaillent, tout en ayant une pensée pour ceux qui sont dans la douleur.

Bien à vous

Votre Maire

Patrick PAGES

LA VIE COMMUNALE

Conseil Municipal
Du 27 mars 2013

1) Compte Administratif 2012

Mr PELAT est désigné doyen de séance.

A) Commune

Le Compte Administratif 2012 est en concordance avec le Compte de Gestion de Mme le Percepteur.

Mr le Maire donne lecture articles par articles des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2012.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 357 986,08 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 399 812,42 €

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 65 625,82 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 221,98 €

L'excédent de fonctionnement est de 209 252,82 €

L'excédent d'investissement est de 46 892,57 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité à l'exception de Mr le Maire adopte le Compte Administratif 2012.

B) C.C.A.S

Le Compte Administratif 2012 est conforme au Compte de Gestion de Mme le Percepteur. Mr le Maire donne lecture articles par articles des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2012.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 244,65 €

Les recettes pour le fonctionnement s'élèvent à 0 €

Les dépenses en investissement s'élèvent à 0 €

Les recettes en investissement s'élèvent à 0 €

L'excédent de fonctionnement est donc de 2 642,72 €

L'excédent d'investissement est de 841,07 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité à l'exception de Mr le Maire adopte le Compte Administratif 2012.

2) Compte de Gestion 2012

A) Commune – CCAS

Sur proposition de Mr le Maire, le Compte de Gestion 2012 de la Commune et du CCAS sont adoptés à l'unanimité.

Les excédents à reporter sont donc :

- en fonctionnement pour la Commune: 209 252,82 €
- en investissement pour la Commune : 46 892,57 €

- en fonctionnement pour le CCAS : 2 642,72 €
- en investissement pour le CCAS : 841,07 €

Les sommes seront portées au Budget Primitif 2013.

3) Budget Primitif 2013

A) Commune

La commission des finances s'est réunie le Lundi 18 Mars 2013.

L'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement de l'année 2013 sont portés au budget.

Mr le Maire présente le Budget Primitif 2013 au Conseil Municipal qui l'examine avec attention.

La commission des finances à la majorité propose au Conseil Municipal de retenir l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 fournit par la direction

LA VIE COMMUNALE

départementale des finances publiques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition du trésorier payeur général et de fixer les taux votés pour 2013 à :

- Taxe d'habitation 14,43 %
- Taxe foncière sur le bâti 6,36 %
- Taxe foncière sur le non bâti 51,73 %

- CFE 18,91 %

La section de fonctionnement s'équilibre à 550 407,82 €

La section d'investissement s'équilibre à 129 591,73 €

Le Budget Primitif 2013 est adopté à l'unanimité.

B) CCAS

Mr le Maire présente le Budget Primitif 2013 aux membres du Conseil Municipal qui examinent les propositions.

La section de fonctionnement s'équilibre à 5 000,00 €

La section d'investissement s'équilibre à 841,07 €

Le Budget Primitif 2013 est adopté à l'unanimité

4) Accord local sur le nombre de siège des délégués communautaires à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole

La loi de réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 institue, à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de 2014, le principe de l'élection au suffrage universel direct des délégués des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI à FP).

La répartition des sièges entre les communes

membres au sein du conseil communautaire est modifiée conformément à l'article L 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Les conseils municipaux des communes membres de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ecole doivent donc délibérer sur la répartition des sièges avant le 30 juin 2013.

Dans le cas contraire, le représentant de l'Etat dans le département arrêtera, au plus tard le 30 septembre de ladite année, le nombre total de sièges et leur répartition entre les communes membres.

La loi prévoit, dans le cadre d'un accord local, que ce nombre puisse être majoré de 25 %.

Aussi, la Communauté de communes de la Vallée de l'Ecole est susceptible de répartir jusqu'à 38 sièges.

Pour se faire, il est impératif de respecter les principes suivants :

La répartition des sièges doit tenir compte de la population de chaque commune ;
Aucune commune ne peut disposer de plus de 50 % des sièges ;

Chaque commune doit bénéficier d'au moins un siège.

Le tableau de synthèse présenté ci-dessous permet d'envisager la répartition des sièges au sein de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ecole :

En cas d'accord local ;
En cas d'absence d'accord local ;

LA VIE COMMUNALE

Suite du Conseil Municipal
Du 11 avril 2012

L'organe délibérant de la communauté de communes est

composé des élus des communes membres dont le nombre de sièges est réparti comme suit, entre les communes membres :

La clé de répartition retenue par un accord amiable, qui réintègre la clé fixée dans l'article 4 des Statuts de la communauté de communes est :

2 délégués titulaires

3 délégués titulaires par communes représentant au moins 10% de la population globale de la communauté de communes

4 délégués titulaires par communes représentant au moins 20% de la population globale de la communauté de communes

	Nombre population	Répartition accord amiable	Répartition actuelle	Pour mémoire (Répartition en cas d'absence d'accord)
Milly la Forêt	4741 h	4 délégués	4 délégués	8 délégués
Boutigny S/Essones	3 103	3 délégués	3 délégués	5 délégués
Maise	2 661	3 délégués	3 délégués	4 délégués
Soisy S/ Ecole	1 357	2 délégués	2 délégués	2 délégués
Moigny S/ Ecole	1302	2 délégués	2 délégués	2 délégués
Oncy S/ Ecole	958	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Dannemois	840	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Gironville S/Essonne	806	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Mondeville	680	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Videlles	660	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Buno-Bonnevaux	476	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Boigneville	416	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Courances	352	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Prunay S/Essonne	310	2 délégués	2 délégués	1 délégué
Courdimanche S/ Essonne	269	2 délégués	2 délégués	1 délégué

LA VIE COMMUNALE

Vu la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010

Vu la loi dite Pélissard-Sueur du 29 février 2012

Vu la loi du 31 décembre 2012

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

Approuve la proposition de répartition telle que décrite ci-dessus dans le cadre d'un accord local.

5) Apport des biens immobiliers à la SPLA SIGAL

Afin de pouvoir signer l'acte d'apport des biens immobiliers détenus par la Commune de PRUNAY SUR ESSONNE à la Société Publique Locale d'Aménagement SPLA SIGAL, le Conseil Municipal doit donner pouvoir à Mr Le Maire pour signer celui-ci.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6) Questions diverses

⇒ Mr le Maire rappelle, que pour assurer une meilleure gestion des badges de la déchetterie, ces derniers seront remplacés en fin d'année. Cette opération sera suivie d'actions de sensibilisation de la population ainsi que des entreprises du territoire.

⇒ Pour information, le dernier recensement nous informe que la population de la Commune de Prunay s'élève à 310 habitants.

⇒ Depuis le 1^{er} janvier 2013, les Autorisations de Sortie de Territoire ont été supprimées pour les mineurs. Une pièce d'identité en cours de validité est suffisante.

⇒ Demandes de subventions :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

⇒ De retenir les demandes de subvention émanant :

- Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Maisse et Boutigny pour un montant de 100 €
- Le Souvenir Français pour un montant de 70 €

⇒ De ne pas retenir les demandes de subvention émanant :

Du Secours Catholique,
Association Cours de Langues.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H20.



Conseil Municipal
Du 25 AVRIL 2013

1) Diagnostic Territorial Partagé de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ecole

Le Conseil Général de l'Essonne a instauré une nouvelle politique de partenariat avec les Communes pour les opérations d'investissement.

Cette politique s'oriente autour de 4 axes prioritaires :

- la cohésion sociale et urbaine,
- le renforcement du service public,
- l'aménagement durable des territoires,
- la prise en compte des spécificités des petites Communes.

Afin de pouvoir bénéficier de subventions, le Conseil Municipal doit se prononcer sur sa volonté d'engager une démarche de

LA VIE COMMUNALE

**Suite du Conseil municipal
Du 25 avril 2013**

contractualisation avec le Département, qui est un de ses principaux financeurs lors de travaux, et d'approuver le diagnostic territorial partagé.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2) Agenda 21

En 1992, lors du sommet de la terre à Rio, 170 chefs d'Etat ont décidé de lancer ses actions pour le 21^e siècle. Celles-ci sont détaillées par des plans d'actions au sein d'un agenda (l'Agenda 21).

Cela concerne des aspects tels que, le développement durable, la pollution, l'énergie... En 2012, le Conseil Municipal a décidé de se lancer dans la démarche d'un Agenda 21 pour la Commune de Prunay Sur Essonne.

Le 24 avril 2013, a eu lieu la 1^{ère} réunion physique à la salle polyvalente.

L'association qui va nous accompagner (Notre Village) a réalisé un état des lieux de notre Commune (actions réalisées, actions en cours, réalisations...) et nous enverra le diagnostic à la mi-juin.

Le comité de pilotage créé lors de cette présentation se réunira après la réception de ce document afin de l'étudier, de le valider, et de le compléter par des actions qui seront à lancer ultérieurement en prenant en compte les orientations de cet agenda.

3) SPLA SIGAL

Lors du dernier Conseil Municipal, une délibération a donné pouvoir à Mr le Maire pour signer l'acte d'apports des biens détenus par la Commune à la SPLA SIGAL.

Ce document ne précisant pas que l'acte de partage concernant le transfert de patrimoine à

la Commune pouvait être signé par Mr le Maire, il faut délibérer sur ce point.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de lui donner tout pouvoir pour signer l'acte de partage concernant le transfert de patrimoine à la Commune.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4) Entrée Sud du village

Afin d'assurer une meilleure sécurité à l'entrée sud du village, de faire ralentir les véhicules et de fournir une meilleure accessibilité au centre artisanal et à l'usine Linpac Allibert, Mr le Maire a demandé au service de l'UTD une étude.

Celle-ci est présentée en séance (création d'un giratoire). Après analyse, Mr le Maire demande au conseil de le missionner pour pouvoir rechercher les financements avant de pouvoir prendre une décision de réalisation

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5) Décision Modificative N°1

En début d'année, il a fallu recourir à l'annulation d'un titre concernant les loyers. N'ayant pas provisionné le compte 673 (titres annulés), le Conseil Municipal doit prendre une décision modificative afin d'augmenter le compte 673 de 3 150,00 €. La proposition est faite au Conseil d'équilibrer cette dépense avec une baisse du compte 6232.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6) Questions diverses

⇒ Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que le ramassage des ordures ménagères et des emballages n'aura pas lieu le 1^{er} mai 2013.

LA VIE COMMUNALE

La fréquence de ramassage des emballages étant bimensuelle, une tournée de « rattrapage » se fera le 2 mai 2013 pour éviter de rester 1 mois sans ramassage.

ð Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le feu d'artifice du 14 juillet 2013 aura lieu à Prunay.

Une réunion à la mairie aura lieu le Mardi 21 Mai 2013 à 19h30 afin de préparer cette manifestation

- Demandes de subventions :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :

- De retenir les demandes de subvention émanant :

L'Association A2B2 pour un montant de 50 €,
La Recyclerie du Gâtinais pour un montant de 310 € soit 1€ par habitant,

La Fanfare de l'Echo de la Vallée pour un montant de 294,50 € soit 0,95€ par habitant.
Judo Club Maissois pour un montant de 50 €.

- Mr REMONDIN nous informe qu'il a participé à une réunion de la CCVE sur la Commission Balayage et que celle-ci a décidé de garder le même budget que les années précédentes pour les 15 Communes qui forment aujourd'hui la CCVE.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 20.



Les compte-rendus des Conseils Municipaux (dans leur intégralité) sont affichés sur les panneaux d'affichage municipaux.

Si vous êtes internautes, vous pouvez recevoir ces comptes rendus à votre domicile, en nous envoyant votre adresse électronique.

A vos claviers...

prunaysuressonne@orange.fr



LES PRUNIERS DE France

**EN MARCHÉ POUR RENDRE UN HOMMAGE
DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS DE PRUNAY
Avec une Fanfare en pleine forme...**



LA VIE EN COMMUNAUTÉ



DOSSIER



LES PRUNIER DE France A PRUNAY SUR ESSONNE



Chaque année, le week-end de la pentecôte est l'occasion pour les Pruniers de France de se réunir. Les 18 et 19 mai dernier c'est à Prunay que 8 communes sur les 27 adhérentes à l'association qui se sont retrouvées et qui ont été accueillies.

Malgré une météo capricieuse, la convivialité était au rendez-vous.

Dés le vendredi soir, les premiers arrivants, après avoir été reçus par les familles d'accueil se sont retrouvés sous le préau de l'école pour une collation qui a permis les premiers échanges.

Samedi matin, le rendez-vous était au centre artisanal Jean-Michel Daudu ou le car nous attendait.

La première visite fut celle de l'institut du végétal, situé à Boigneville. L'accueil de la directrice a été à la hauteur de la qualité de la présentation des activités de ce site de recherches. Tout le monde fut satisfait car il est assez rare de pouvoir échanger avec des professionnels de ce domaine.

Le retour sur Prunay nous a permis de faire un point sur l'historique de la création du centre artisanal ainsi que de la Recyclerie du Gâtinais. Le verre de l'amitié a conclu cette matinée ou les Prunaysiens, qui avaient tous été invités pour l'occasion, pouvaient dialoguer avec les représentants de différentes communes.

Après le repas qui fut pris à la Chèvrerie de Nanteau sur Essonne, l'après-midi fut consacrée à la visite de la menthe poivrée de la famille Bosc-Bierne (dernier producteur de Milly et de ses environs) ainsi qu'au conservatoire national des plantes (à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles) de Milly la forêt.

La soirée se terminait dans une ambiance conviviale lors d'un repas pris en commun à la salle polyvalente. Le dimanche matin, pour les plus courageux, a débuté par la visite de l'écomusée de Boigneville ainsi que de la crypte, suivi un dépôt de gerbe au monument aux morts de Prunay.

Lors de la messe qui a suivi, des chanteurs de l'école de musique des deux vallées ont entonné des polyphonies corses qui ont ravi nos invités.

Le repas à la ferme qui a clôturé la matinée a été précédé par des intronisations effectuées par la confrérie des « gouteux d'boudin » de Pruniers en Sologne. Moment de convivialité s'il en est !

Après le déjeuner, la visite des installations de la Volaille Prunaysienne, et des explications sur les circuits courts ont permis à nos invités, qui sont issus en partie de communes rurales, de comprendre les processus mis en place.

La traditionnelle assemblée générale clôtura ce week-end d'échanges entre les participants.

Alors, n'hésitez pas, lors de vos promenades en France, faites vous connaître si vous passez dans les communes de Pournoy la Grasse, Pruno, Cervione, Pournoy la Chétive, Prunay le Gillon, Prunay en Yvelines, Pruniers et Pruniers en Sologne. Vous y serez bien accueillis !

LA VIE EN COMMUNAUTE

LES PRUNIERIS DE France



A PRUNAY Sur Essonne



De bons moments à Tables



Intronisation par la Confrérie des « Gouteux d'Boudin »



Concert de Chants Corse Dans l'Eglise, Un Régal !!!!



INFOS CONSEILS RAPPELS

LE CHANVRE

La filière chanvre progresse en Gâtinais français :
Cap sur 2017

Objectif : un agro-matériau pour la construction, entièrement cultivé et transformé localement, arborant la marque « Produit du Parc ».

Le chanvre présente l'avantage de se cultiver sans phytosanitaire, sans intrants et sans arrosage.

De plus, ses débouchés, notamment dans le bâtiment comme isolant, sont nombreux ! Un groupe d'agriculteurs entrepreneurs du Gâtinais français s'est donc lancé, afin de créer une filière chanvre locale.

Tout d'abord, 4 parcelles d'essais ont été cultivées en 2010 et 2011 par un groupe de 9 agriculteurs fondateurs de Chanvre Avenir, une association présidée par Nicolas Dufour.

Leur ambition : tisser petit à petit en Gâtinais une filière locale courte de culture et de 1^{ère} transformation débouchant sur un agro-matériau de construction, à base de chanvre. Au vu de l'étude de faisabilité réalisée par Construire en Chanvre (regroupement d'acteurs de la filière en France), financée par le parc sur fonds européens (FEADER du programme LEADER), ils ont décidé de passer du stade artisanal actuel - 50ha cultivés en 2012- à un stade semi-industriel : 650 ha d'ici 2017.

D'où « la construction de notre propre usine de défibrage d'ici 3 ans, annonce le président de Chanvre Avenir. Dans l'intervalle, l'usine des Chanvriers de l'Est assurera cette étape de 1^{ère} transformation. Ce scénario autorise l'extension progressive de nos surfaces cultivées. En nous tenant à cette stratégie, nous pouvons envisager de monter en puissance nos volumes de culture, tout en testant le marché local pour la vente de chènevotte (issue du défibrage) », planifie Nicolas Dufour.

Pour mutualiser leurs capacités d'approvisionnement, Chanvre Avenir cherche à rejoindre d'autres groupes de chanvriers du Nord de la Loire, dont certains sont d'ores et déjà dans une démarche de certification de leurs parpaings en chaux et chanvre.

La Marque Produit du Parc pourra être attribuée aux éco-matériaux issus des champs et de l'usine de défibrage en Gâtinais français. Englobant ces deux étapes en 2017, avec l'entreprise idoine chargée de la commercialisation, Gatichanvre, ce sera une filière de produits pour l'éco-construction, bel et bien du terroir, créatrice d'emploi et actrice du développement économique en Sud Essonne. En totale adéquation avec la Marque Produit du Parc, porteuse de l'identité du territoire.

Cette filière « verte » d'agro-matériaux de construction, résolument courte, progresse à grands pas en Gâtinais français .



LE CHANVRE suite...

Le **chanvre**, **chanvre textile**, **chanvre industriel** ou **chanvre agricole** est une variété de plante cultivée de la famille des *Cannabaceae*. C'est une plante annuelle, sélectionnée pour la taille de sa tige et sa faible teneur en THC ou autres cannabinoïdes à partir de l'espèce que les botanistes nomment le Chanvre cultivé (*Cannabis sativa* L.). Il est parfois appelé localement « chènevis »^[1], comme le nom de la graine de chanvre. Bien que désignant la même espèce botanique, le terme chanvre est désormais utilisé de préférence pour désigner la plante industrielle et sa fibre végétale, tandis que *Cannabis* est le nom scientifique utilisé aussi pour désigner la forme récréative ou médicale.

Le chanvre industriel connaît de multiples utilisations, telles les tissus, la construction, les cosmétiques, l'isolation phonique et thermique, la fabrication d'huiles, de cordages, de litières, l'utilisation sous forme de combustibles, en papeterie, pour l'alimentation humaine, l'alimentation animale, comme biocarburants, pour des usages médicamenteux, pour un usage récréatif ou comme matériaux composites en association avec des matières plastiques. La filière chanvre trouve un regain d'intérêt avec l'augmentation du prix du pétrole et la prise de conscience environnementale. Les pays européens et les collectivités locales de ces pays tentent ainsi de favoriser à nouveau la culture du chanvre. Sa culture dans le monde est diversement autorisée selon les pays.

Il est temps de reconsidérer le chanvre !

Le chanvre, plante compagne de l'humanité depuis des millénaires, connu pour sa fibre et ses graines - le chènevis - connaît depuis plusieurs années un renouveau dans le monde entier : en Amérique du Nord et plus près de chez nous en Europe - Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Angleterre, Suisse... - l'industrie du chanvre est florissante et développe chaque jour de nouveaux débouchés et des emplois.

Dans le contexte écologique actuel (pollution liée aux hydrocarbures, déforestation massive, OGM, réchauffement climatique, etc...), le chanvre a sa place et mérite d'être redécouvert.



LA VIE COMMUNALE

PRUNAY EN FETE 22 et 23 juin 2013

A l'occasion de la fête de la musique samedi soir, concert de Manifesto, et d'EKINOXX très bon choix merci à Cyril.

Puis un spectacle de danse, malgré un temps difficile la pluie étant au rendez-vous, nous avons eu du soleil dans le cœur avec un défilé de carnaval



Quel Talent !!!

LA VIE COMMUNALE

Le Repas des Aînés
16 mars 2013



LE MENU 2013

Achard de légumes,
Samoussas au Thon



Une Edition découverte des saveurs !!

Reportage en images

Cette année un nombre de candidats à la détente
et au plaisir, plus nombreux que jamais.

Curry d' Agneau

Salade verte sur lit de Noix

Remerciements au Conseil Municipal et au bénévoles
pour leur participation active à faire que cette journée
soit une réussite.... C'est sur Ils reviendront !!!!

Plateau de Fromages
Salade de Fruits Exotiques
Boissons
Eau Plate - Eau Pétillante
Vin Rouge
Café et Champagne



Décor Coloniale



LA VIE COMMUNALE

La Mémoire ... La Commémoration
8 mai 1945 en 2013

Elle nous guide. ...

Elle est l'histoire de notre passé

Pompiers gendarmerie, fanfare, Porte drapeaux, les élus étaient présents ainsi que les Prunaysiens venus pour faire que cette cérémonie soit célébrée dignement devant le monument du village.

Alors,

Pour ne pas oublier, nous nous devons de rappeler aux nouvelles générations ce qui a été et ne doit plus être....



La Commémoration est un acte civique

PAQUES
06 avril 2013

Cette année, les cloches de pâques ont eu la bonne idée de descendre le samedi, donc beaucoup d'enfants et de parents étaient présents. Sous un beau ciel, et un terrain agrandi pour l'occasion les enfants se sont donc transformé en chercheurs.

Et il y a eu beaucoup de trouvailles !!!!

Merci aux bénévoles pour l'organisation et la Participation et un grand merci à Thierry pour la préparation du terrain.

Karine



LA VIE ASSOCIATIVE

Sortie Amicale Prunaysienne
Dimanche 2 juin 2013

C'est sous un temps magnifique que nous avons pris le train de 9h27
direction Paris !!!



Arrivés sur place manèges pour petits et grands trop cool !!



Pendant que certain s'interrogeait:
« quel manège tu vas faire toi ? »



Après toutes ses émotions pique nique obligatoire !!!
En plus le soleil était avec nous !



Et de nouveau nous avons fait des manèges



Après pause bien méritée devant le paon ...
qui nous a fait la roue !!!



Après une super journée, nous avons
repris le train direction la campagne !!
Alors si vous aussi vous souhaitez que vos
enfants passent une agréable journée en
votre compagnie et partager un grand
moment de convivialité
**SURVEILLER VOS BOITES AUX
LETTRES, ET A L'ANNEE PROCHAINE**

LA VIE ASSOCIATIVE

Atelier Couture
Sortie 10 juin 2013

PARIS
HAUTE COUTURE



Cette année encore, Paris nous a régalé avec cette exposition de Haute Couture.

L'occasion pour certains membres de l'Ouvroir de Prunay de passer un moment agréable ce lundi 10 juin, à l'Hotel de Ville de Paris.

Nous défilions, yeux ébahis, devant des vitrines avec de nombreux modèles, sortis du Musée Galliera; des plus grands noms de la mode depuis 150 ans: Poiret, Vionnet, Dior, Chanel, Galliano, Schiaparelli,...

Exposition intéressante également par la découverte des photos « noir et blanc » des ateliers de couture, et enrichie par le soutien de Swarovski, qui a étendu ses activités à toutes les industries de la mode, du prêt-à-porter à la bijouterie.

Valérie.

ATELIER MOSAÏQUE
à L'ECOLE DE PRUNAY

En collaboration avec
la Recyclerie du Gâtinais



La Charte Culturelle Intercommunale a proposé cette année
un projet artistique à l'école de Prunay

L'artiste que nous avons trouvé l'année dernière n'a pas pu mener à bien ce projet, l'Air de la Bretagne l'ayant conduit vers d'autres rencontres...

Alors, c'est le Conseil Général qui nous est venu en aide !! C'est lui qui nous a présenté l'Artiste Marie Schuch et qui nous a permis de remettre ce projet sur le chemin de la réussite

Des ateliers de création participative durant l'année scolaire 2012 et 2013 ont ponctué des rencontres, des échanges entre l'artiste plasticienne Marie Schuch, l'équipe enseignante et les enfants.

Le concept était d'imaginer à partir d'objets mis au rebus, une œuvre sculpturale collective avec pour objectif de travailler la mosaïque en volume.

Marie Schuch est une artiste de talent qui vient à l'école de Prunay pour permettre aux enfants d'exprimer le leur, de développer leur sensibilité et leur créativité autour d'un projet commun.

Une présentation de l'œuvre aura lieu le dernier semestre 2013, la date sera communiquée ultérieurement, alors tous à vos boîtes aux lettres et à bientôt pour ce moment de partage!!

LA VIE COMMUNALE

ETAT CIVIL

Tous nos vœux de Bonheur

Mariage de Monsieur ROUSSELET Thomas et Mademoiselle LEBOSSÉ Ingrid, Suzanne, Renée
mariés le 15 juin 2013

Décès de Madame DOUFILS Raymonde née POCHON le 25 mars 2013
à l'âge de 89 ans

Nos Condoléances à la famille.

Boigneville - Buno Bonnevaux - Gironville - Punay sur Essonne
Charte culturelle intercommunale

Programmation 2013 - 2014

Les Concerts

20 Sept 2013 Au Sud Du Nord Just Wody Quintet
16 Nov 2013 Kayenn et les Cigales à Paris
15 Mars 2014 Le Big Band

Pièce de Théâtre

Mai 2014 « Elle revient quand ta mère »
D' ARMAND ISNARD

*Faites vivre votre charte
et participez à ses activités*

Avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne

«Les Granges littéraires»

Des échanges très appréciés à la Grange du malacroupi.

Nov 2013 « Si j'y suis »

de Erwan Desplanques

Fév 2014 « La mémoire » et les « Séparées »

de Kéthévane Devrichewy

Avr 2014 « Les Effacés » et « Carénage »

de Sylvain Coher

«Les Goûters littéraires»

Participation des 4 écoles en milieu scolaire
soit environ 200 enfants

Le Théâtre à l'honneur

Venez rejoindre la troupe
des enfants ou des adultes
pour passer un bon moment
dans la joie et la bonne humeur.
Venez vous surpasser
et vous amusez pied...

Responsable Charte Sandrine Masin 06 86 96 47 56
Email s.masin@orange.fr

*Inscrivez vous pour la rentrée
2013 - 2014*

*et partez en vacances l'esprit
tranquille...*

*Atelier Cirque - Théâtre Enfants
Théâtre Adultes*

Tarifs identiques à la saison 2012 - 2013

Il reste encore des places !!!